

REGLEMENT PARTICULIER

TROPHEE CYCLISTE DE L'OUEST

Course en 2 étapes

Dimanche 22 Avril 2018

ETAPE 1 : Dimanche 22 Avril 2018

CLM Individuel : St-Leu-Trois Bassins → 12.600km

Départ : RN1A aire de repos montée Pointe des Châteaux (entre la ferme Kélonia et la Petite Ravine). Direction le COGOR, Spot de Surf des Trois Bassins, prendre la petite côte de la Voie de contournement de la Saline Les Bains. Après la grande descente, faire ½ tour au premier rond-point Lotissement Vert Lagon. Retour par le même itinéraire.

Arrivée : A droite, après le COGOR dans l'angle de l'intersection de la Souris Chaude Trois Bassins (Les Bains).

Horaires : 1er départ à 08h00, puis toutes les minutes.

Catégories : CAT REG. (C1-2-3), JUNIOR, ESPOIR

INSCRIPTIONS par Ordre de Catégories : Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le vendredi 20/04/2018 - 12H00 :

- Par mail : ffcrun@orange.fr ou par Fax : 0262 45 22 55

Pas d'inscription sur place : les inscrits ne prenant pas le départ seront amendés de 15€.

Émargement : Obligatoire 15 minutes avant chaque départ.

Engagement : 8€ par coureur (+4€ / dossard si oublié).

PAS DE MOTO OUVREUSE : Seules les motos mises en place par l'organisation feront office de Moto de Sécurité.

Si ces consignes ne sont pas respectées le coureur fautif sera mis hors course.

VOITURE SUIVEUSE : 1 voiture suiveuse autorisée par coureur.

VEHICULE : Le numéro d'immatriculation de la voiture suiveuse devra être communiqué obligatoirement au Commissaire lors de l'emargement.

La voiture devra respecter la distance règlementaire, (10m pour la voiture suiveuse).

EQUIPEMENT : Les vélos de CLM devront être aux normes fédérales en vigueur sous peine de sanction.

Dépannage : à l'arrêt, à droite de la Chaussée.

Ravitaillement : Interdit.

Récompenses : Les 3 premiers à l'issue de l'Etape 1, et un maillot de leader au vainqueur.

ETAPE 2 : Dimanche 22 Avril 2018

Trois-Bassins / Saint Paul / Saint Leu / Montée Panon

→ 2x35 km + 13km = 83km

Départ fictif : Face au stade de foot de Montée Panon vers RN1A par RD9, (0.6km)

Départ réel : Intersection RD9/RN1A, à droite RN1A, voie de contournement de la Saline Les Bains, ½ tour échangeur Quick St-Gilles Les Bains RN1A/RD10 (route du théâtre), retour par RN1A, voie de contournement de la Saline Les Bains, ½ tour au 1^{er} rond-point entrée de St-Leu.

(Circuit de 35 km à effectuer en 2 fois)

A la fin du 2^{ème} tour prendre à droite RD9 route de Montée Panon, à droite RD 14 Chemin Armanet, à droite RD6 centre-ville.

Arrivée : Place de la Mairie de Trois-Bassins.

Parcours de 2x35 km +13 km = 83km.

Emargement : Arrêt de l'emargement 20 minutes avant le départ

Horaire de départ : 13h30 (pour les participants de l'Etape 1)

Catégories : CAT REG. (C1-2-3), JUNIOR, ESPOIR

Zone de Ravitaillement : Autorisé à pied à droite de la chaussée. Les zones de ravitaillement sont les suivantes :

- 1- RN1 A : Montée Pointe des Châteaux
- 2- Début montée RD9 jusqu'à l'entrée du chemin Armanet RD 14.

Dépannage : à l'arrêt, à droite de la chaussée.

Dépannage : 1 voiture technique par club / 3 coureurs minimum. L'ordre des voitures sera déduit du classement du CLM.

Epreuve destinée aux catégories :

• PCY D1 + D2 / CADETS

• PCY D3 + VET3

Horaire de départ : 13h33

Itinéraire : idem que l'ETAPE 2, sauf 1 seule boucle à effectuer.

Arrivée : Place de la Mairie de Trois-Bassins.

Parcours de 1x35 km +13 km = 48km.

Zone de Ravitaillement : Autorisé à pied à droite de la chaussée. Uniquement sur la RD9 du stade de foot jusqu'à l'entrée du chemin Armanet RD 14.

LEGENDE : D1=Pass'Cyclisme Open, D2= Pass'Cyclisme Plus d'1 année de licence, D3= Pass'Cyclisme 1^{ère} année de licence + VET3 (+60)

La catégorie Vétérans : VET1 (+40), VET2 (+50), VET3 (+60)

NB : La catégorie Pass'Cyclisme Open ne sera pas acceptée dans la course Régionale 1-2-3, Junior

•MINIMES

•Féminines Min-Cad

•Féminines Jun-Sen

Horaire de départ : 13h35

Itinéraire : idem que l'ETAPE 2, sauf 1 seule boucle à effectuer.

Arrivée : Stade de Foot de Montée Panon RD9.

Parcours de 1x35 km + 0.6km = 35.6km

Ravitaillement : Interdit.

Dépannage : à l'arrêt, à droite de la chaussée.

Dépannage : 1 voiture technique par club / 3 coureurs minimum.

Engagement : 8€ par coureur (+4€ / dossard si oublié).

Emargement : Arrêt de l'emargement 20 minutes avant le départ

INSCRIPTIONS par Ordre de Catégories : Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le vendredi 20/04/2018 - 12H00 :

- Par mail : ffcrun@orange.fr ou par Fax : 0262 45 22 55

VOITURES SUIVEUSES : La caravane de course est composée de la voiture d'ouverture, des Arbitres, de la voiture Neutre, des Directeurs sportifs, du service médical et du camion balai. Un tirage au sort avant le départ définira l'ordre des voitures techniques ayant un minimum de 3 coureurs par club.

L'organisateur demande aux clubs d'équiper leur voiture technique d'1 gyrophare.

SECURITE : Le code de la route doit être respecté ainsi que toutes les autres consignes données avant le départ. Les coureurs et officiels sont tenus de **maintenir la propreté des sites et itinéraires** empruntés. En plus des signaleurs fixes, des signaleurs motos seront présents tout au long du parcours.

Prix aux coureurs : Epreuve du Challenge Régional.

Récompenses : Les 3 premiers de chaque catégorie (3 D1, 3 D2, le 1er VET1 scratch, le 1er VET2 scratch, 3 D3, le 1er VET3), le 1^{er} Espoir.

Arbitres : Karine DUDON, Flora NIRLO, Anthony CHEFIARE, Jean Denis GONNEAU, Jean-Marie FURCY, Eddy GOULJAR, Jean-Yves AGATHE, Romain VICTOIRE.

Arbitre Moto : CHEFIARE Anthony.

Délégué Fédéral : FURCY Jean-Marie.